

Délégation Territoriale de HAUTE-MARNE

Service Santé environnement

Courriel: ARS-GRANDEST-DT52-SE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 25 35 07 16

Fax : 03 25 35 07 25

Destinataire(s) :

MAIRIE DE BOURG

RESULTATS D'ANALYSES DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Recontrôle de l'eau distribuée

BOURG

Commune de : BOURG

Prélèvement et mesures de terrain du **16/04/2021 à 10h40** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses

Nom et type d'installation : BOURG (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : BOURG - M PERNOT 6 Allée des tilleuls évier cuisine

Code point de surveillance : 0000001685 Code installation : 001570 Type d'analyse : DIV

Code Sise analyse : 00087042 Référence laboratoire : LSE2104-25429 Numéro de prélèvement : 05200087057

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non conforme à la limite de qualité réglementaire en raison de la présence de nitrates. La consommation d'eau dépassant les 50 mg/L en nitrates est à éviter pour les personnes fragiles (nourrissons de moins de six mois, femmes enceintes), qui doivent être averties. Un suivi mensuel de ce paramètre sera mis en place jusqu'au retour à une situation normale.

(PLV-05200087057 - page : 1)

Le mardi 20 avril 2021

Pour le Directeur Général et par délégation,
Le Délégué Territorial,



Damien REAL

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Paramètres azotés et phosphorés</i>							
Nitrates (en NO3)	67	mg/L		50,0			

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1